HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Staphylocoques dorés résistants à la méticilline ou MRSA ou SARM

Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
MRSA
SARM

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Staphylococcus aureus* résistant à la méticilline (MRSA, SARM)

Réservoir

- Homme, rarement l'animal

Mode de transmission

- Par contact direct entre patients
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)
- Par contact direct avec un animal colonisé

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Aussi longtemps qu'une personne est infectée ou colonisée par le MRSA

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- L'application des Précautions Standard est suffisante
- Si infection à MRSA autre que pulmonaire:
  - Mesures Additionnelles CONTACT
- Si infection respiratoire à MRSA:
  - Mesures Additionnelles CONTACT et GOUTTELETTES

Placement

Chambre individuelle ou chambre à 2 lits si le voisin n'a pas de facteur de risque (plaie) ou sur avis de l'unité cantonale HPCI
Maintien en chambre si infection à MRSA

- Maintien en chambre
  - Si plaie non contenue
  - infection MRSA

Durée des mesures

- Pendant toute la durée du portage MRSA (selon indication du service HPCI)

Suivi microbiologique

Uniquement dans le cadre d'une décolonisation sur avis de l'unité cantonale HPCI

Transport

- Literie et chemise du patient propres
- Désinfection du lit
- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- Si infection respiratoire au MRSA: Port d'un masque de soins pour le résident

Circulation

- Circulation possible si :
  - Résident.e propre sur lui
  - Vêtements propres
  - Si plaie infectée, recouverte d’un pansement propre
  - Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
- Surblouse si participation aux soins
- En cas de Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins

Décolonisation

Indications à la décolonisation :

- Patient en hémodialyse
- Avant une chirurgie prothétique (PTH, PTG, prothèse dorsale...) ou cardiaque programmée
- En cas d'infections récidivants à MRSA à discuter avec l'équipe HPCI
- Transmission répétée dans un foyer à discuter avec l'équipe HPCI
- Un portage MRSA asymptomatique découvert fortuitement n’est pas, à lui seul, une indication systématique à la décolonisation

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

- Non en systématique
- Sauf si Mesures Additionnelles Gouttelettes
- Ou selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projection de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
- Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Lors de la levée des mesures ou au départ du résident:
  - Le matériel déposé dans un périmètre>à 2 m sera conservé (boites de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles
  - Le matériel présent dans un périmètre <à 2 m (environnement proche du patient) sera jeté

- Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté
- Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Oui si résident en EMS

Déclaration au service HPCI

- Oui